

MOT DU MAIRE

**NORMAND
DYOTTE**

candiac.ca



ça
va
bien
aller



21 MAI 2020

Chers Candiacois,

L'été est enfin là, et avec lui, une lueur d'espoir devant les annonces récentes par le gouvernement du Québec.

Ainsi, la première phase de déconfinement des activités sportives au Québec est entrée en vigueur hier, 20 mai. Parmi celles-ci, le tennis en simple et à l'extérieur. Je vous annonce donc avec enthousiasme l'ouverture des terrains de tennis ce vendredi 22 mai ainsi que la possibilité de procéder à une réservation en ligne dès aujourd'hui au candiac.ca. Je compte évidemment sur votre collaboration afin de suivre les mesures exceptionnelles entourant la pratique de ce sport. Je me réjouis autant que vous de cette annonce, mais il est primordial de veiller au respect des consignes affichées sur les lieux. Notons, entre autres, la distanciation de deux mètres et l'interdiction de partager avec d'autres le matériel de sport.

Le gouvernement a également annoncé la reprise de certaines activités de loisir en pratique libre non organisée comme le canot, le kayak et la planche à pagaie. J'invite d'ailleurs les amateurs à mettre leur embarcation à l'eau à partir du quai public situé au parc André-J.-Côté et aller explorer la rivière de la Tortue. Une telle randonnée offre une vue privilégiée sur les lieux où passera le futur *Sentier de la Rivière-de-la-Tortue*, en attendant de l'emprunter. Le quai est accessible aux citoyens dès maintenant.

Nous devons cependant attendre encore un peu pour les sports d'équipe, les sports pratiqués à l'intérieur, les ligues sportives organisées (hockey, baseball, football, soccer, etc.), la natation dans les piscines publiques ainsi que l'utilisation des modules de jeux dans les parcs. D'ici là, n'oublions pas que le respect des directives de la Santé publique s'applique aussi lors de nos déplacements actifs. À pied, utilisez les trottoirs lorsque possible et libérez les voies cyclables pour les personnes à vélo. Soyons courtois les uns avec les autres et respectons en tout temps la distanciation de deux mètres.

J'aimerais aussi souhaiter un bon retour à tous les commerçants de Candiac qui pourront reprendre leurs activités à compter du 25 mai. Je suis persuadé qu'ils sauront faire preuve de résilience et qu'ils respecteront les consignes sanitaires selon les plus hauts standards. J'invite les Candiacois à penser à nos commerçants lors de leurs prochaines emplettes. Encourageons le commerce local et soyons solidaires.

Ainsi donc, le déconfinement se poursuit graduellement. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour veiller à la sécurité de la population en suivant étroitement les recommandations émises par la Direction de la santé publique. Cela est le mot d'ordre depuis le début de la crise et le demeurera. Il est important de bien préparer cette réouverture et de ne pas nous précipiter. En ce sens, je remercie tous les employés municipaux qui s'affairent à assurer un déconfinement sécuritaire pour les citoyens.

Le maire
Normand Dyotte